

Joigny

infos



Circulation et stationnement perturbés

Avenue Charles de Gaulle

Circulation piétonne interdite sur le trottoir côté chantier "résidence Domanys"

Rue de la Commanderie et rue Robert Petit

Stationnement interdit au droit du chantier de démolition de l'ancien site EDF, circulation des piétons interdite sur les trottoirs et rétrécissement de la chaussée rue de la Commanderie.

Rue des Saints

Stationnement interdit au droit des n° 38 et 40

L'accès au stade municipal réglementé

Le stade municipal n'est pas une voie communale affectée à la circulation générale mais une installation sportive. Suite à de nombreuses dégradations, la ville a pris un arrêté réglementant son accès. Il est mis, en priorité, à la disposition des scolaires et des associations sportives selon un planning. En dehors des manifestations sportives, l'accès aux vestiaires et aux gradins est strictement interdit au public et à toutes les personnes non autorisées par la commune.

Recyclez votre sapin !

Pensez à déposer, au plus tard le 15 janvier, votre sapin naturel sur l'un des emplacements aménagés (voir liste dans le n° 35 de Joigny infos). Il sera recyclé et composté.



Adresses et numéros utiles

Mairie

3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex
<http://www.ville-joigny.fr> - mairie@ville-joigny.fr
Tél. 03 86 92 48 00 - Fax 03 86 92 48 01

Un numéro vert, le 08000 89306 est à votre disposition pour signaler tout problème concernant le domaine public.

Police municipale

place Jean de Joigny - du lundi au samedi midi
Tél. Fax 03 86 62 09 38
police.municipale@ville-joigny.fr
pierre-marie.rouault@ville-joigny.fr

Déchèterie

Route de Chamvres - Tél. : 03 86 62 24 16
Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars
lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 17h
samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

Violences conjugales

3919, n° d'appel national gratuit depuis un poste fixe

Inscriptions sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre :

- pour vous inscrire si vous venez d'emménager ;
- pour signaler votre changement d'adresse si vous avez déménagé dans la commune.

2012 sera une année importante en élections :

- élections présidentielles les 22 avril et 6 mai
- élections législatives les 10 et 17 juin.

A l'occasion des fêtes de fin d'année...

- La piscine est fermée jusqu'au lundi 2 janvier inclus.
- La bibliothèque principale et la médiathèque seront fermées samedi 31 décembre. La bibliothèque de La Madeleine l'est les mercredi 28 et samedi 31 décembre.
- L'espace jeunes et la structure multi accueil Les Oursons sont fermés jusqu'au vendredi 30 décembre.
- La déchèterie sera fermée le samedi 31 décembre.

Passeports biométriques et photographies d'identité

A compter du 1^{er} janvier 2012, toutes les demandes de passeport devront être accompagnées de deux photographies d'identité. Le décret 868 du 22 juillet 2011 a supprimé la possibilité aux mairies de prendre un cliché lors de la saisie du dossier. Joigny fait partie des 2 074 communes qui avaient été équipées en 2009 d'un dispositif de recueil pour les passeports biométriques.

Permanences - mairie - quai du 1^{er} Dragons

ADAVIRS (Aide aux victimes d'infractions)

Mercredi 4 janvier (9h - 12h)

Conciliateur de justice

Jeudi 5 (10h - 12h) et mercredi 18 janvier (9h - 12h)

Pharmacie : les officines ouvertes le lundi au mois de janvier

lundi 2 : pharmacie Lemarquand - 14 av. Gambetta

lundi 9 : pharmacie Tran - 8 rue Gabriel Cortel

lundi 16 : pharmacie Simonot - centre Cial La Madeleine

lundi 23 : pharmacie Bedaride - 14 quai Ragobert

lundi 30 : pharmacie Leblanc - 64 rue J. d'Auxerre

Responsable de la publication : Bernard Moraine

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2012

ISSN 1269-4576

Impression : Chevillon imprimeur - Sens

Visuels : ville de Joigny, E. Robert-Espalieu, Cyril Desmet, Cbonamis, INSEE, USJ natation, Original Graphik, Opéra de Dijon



Espoirs et vœux pour 2012

Lundi 28 novembre, tôt le matin, je me dirige vers le site de l'ancien 28^e GG, pour accueillir la première promotion des élèves de l'institut de formation des ambulanciers avec à mes côtés, deux de mes adjoints : Frédérique Colas, en charge de la solidarité et conseillère régionale et Nicolas Soret, en charge de la formation et président de la communauté de communes du Jovinien.

Avec plaisir nous saluons et bavardons avec la quinzaine d'élèves et leurs formateurs. Nous sommes tout sourire, c'est non seulement la première pierre de la revitalisation du site abandonné par l'armée, mais c'est aussi la fierté de voir le travail accompli par nos services techniques et notre chargé de mission qui en peu de temps ont réhabilité ces locaux permettant de tenir nos engagements vis-à-vis de François Patriat, président du conseil régional de Bourgogne qui avait répondu favorablement à ce projet porté conjointement par la ville et son centre hospitalier.

Intérieurement, j'étais heureux pour ces jeunes, qui pour bon nombre d'entre eux, voyaient s'ouvrir, enfin, une nouvelle voie dans leur vie, grâce à cet apprentissage qui a toutes les chances de déboucher sur un emploi. Dans quelque temps, ce lieu accueillera l'institut de formation des aides-soignants. D'autres formations suivront. Je veux pour Joigny, une politique forte dans le domaine de l'insertion, de l'accompagnement à l'emploi et de la solidarité.

Quelques jours plus tard, j'avais ce même sentiment en allant accueillir, quelques-uns des milliers de voyageurs qui fréquentent chaque

année notre gare, pour une inauguration non conventionnelle de la première tranche des tout nouveaux parkings de la gare. Finie pour eux la galère du stationnement anarchique dans la boue ou la poussière, dans un environnement non sécurisé.

C'est aussi pour notre ville une belle vitrine pour ceux, nombreux, qui viennent nous rendre visite par le train.

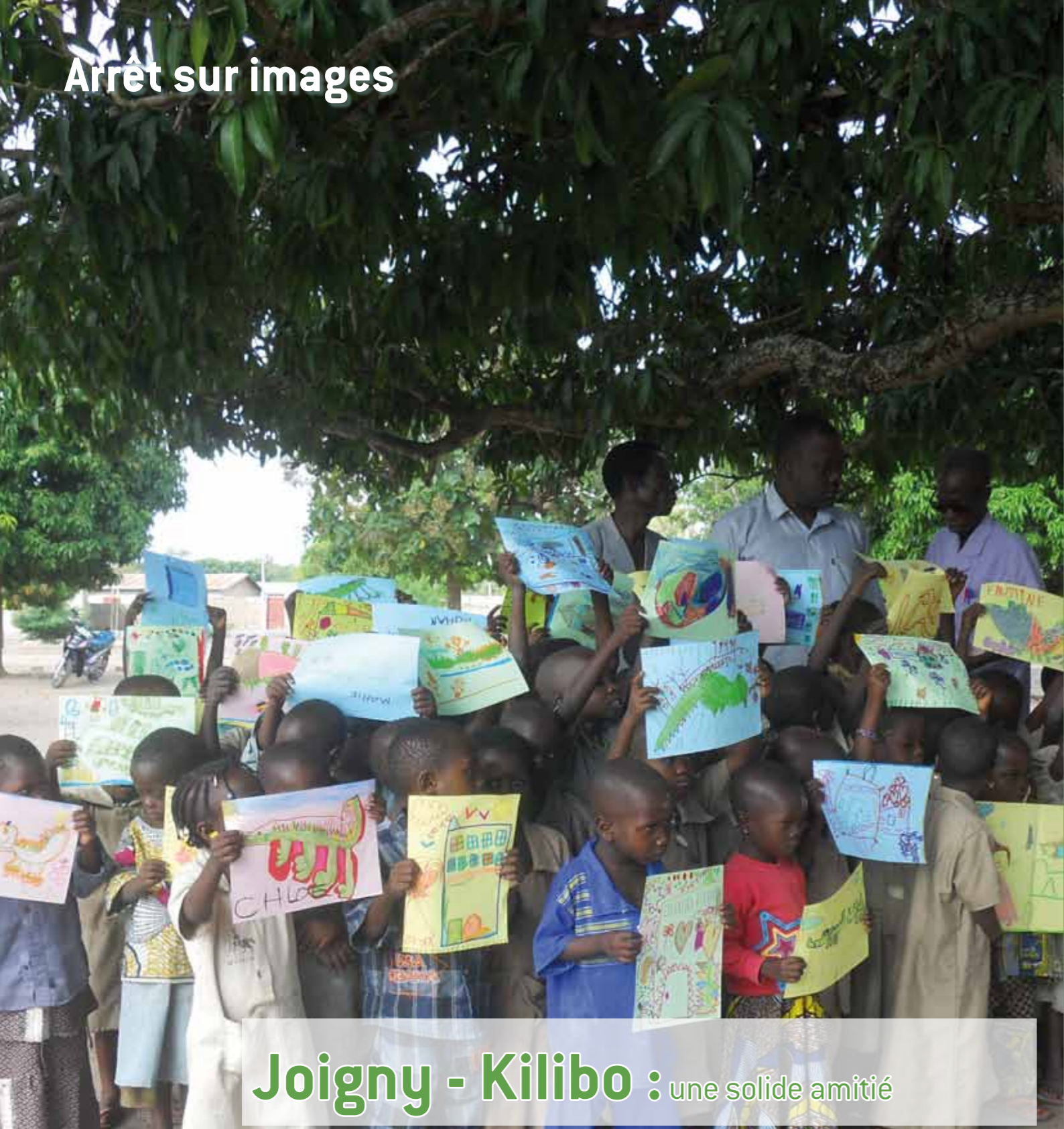
Du fond du cœur, je souhaite, ainsi que l'ensemble du conseil municipal, à chacun d'entre vous, à votre famille, à vos proches, tous les bonheurs du monde pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte, la santé, l'amour et la sérénité. Que 2012 apporte à notre pays une autre politique qui soulage les souffrances des victimes de la crise économique et financière par un partage plus fraternel. ■

Votre dévoué maire

Bernard MORAINÉ



En couverture : "Le jongleur" - œuvre de Cyril Desmet - Espace Jean de Joigny du 8 janvier au 26 février



Joigny - Kilibo : une solide amitié



L'avenue d'Amelia, ex-impasse des Champs Blancs, a été inaugurée le 16 octobre dernier en présence de Riccardo Maraga, maire d'Amelia, Anna-Maria Zanchi et Chantal Robert, présidentes des comités de jumelage, et de Bernard Moraine, maire.



Le trophée aquaplu 2011 a été décerné à la ville de Joigny pour sa station d'épuration. Cette distinction récompense, chaque année, des réalisations exemplaires en matière de développement durable dans le domaine de l'eau.



L'institut de formation des ambulanciers a ouvert ses portes lundi 28 novembre dans une partie des locaux nouvellement aménagés de l'ex-28^e Groupe géographique.



Leçon d'éducation civique mardi 29 novembre à l'école Marcel Aymé où Yann Chandivert, adjoint au maire chargé de la citoyenneté, est allé à la rencontre des élèves expliquer le rôle des élus et le fonctionnement de la mairie.



Voyage au Bénin début novembre pour trois élus – Nicolas Soret, Frédérique Colas et Yann Chandivert – afin d'évaluer les actions à mener dans le cadre du jumelage autour des quatre axes définis dans le protocole d'amitié signé avec la commune de Kilibo-Ouessé : l'éducation, l'agriculture, la santé et le droit des femmes. Dans leurs valises, ils avaient emporté du matériel médical. Les petits Béninois étaient ravis de recevoir des dessins réalisés par les élèves des écoles maternelles Garnier de Joigny et de Sormery. En échange, la délégation a rapporté d'autres dessins qui ont été distribués aux petits Joviniens le 29 novembre dernier.

Du nouveau au sein du conseil municipal

Après la démission de Sabine Caro en septembre dernier puis de Miren Mativet-Kerbrat au mois d'octobre, deux nouveaux conseillers municipaux ont rejoint l'équipe municipale. Hanan Bachiri-Zouhour et André Goudrot ont respectivement été installés lors des conseils municipaux des 15 septembre et 13 décembre.

Sophie Krantz devient neuvième adjointe et prend en charge l'environnement, le cadre de vie et le jumelage avec la ville de Mayen en Allemagne. Elle siègera dans la commission consultative de la forêt, la commission travaux-bâtiments et au sein du syndicat intercommunal Joigny - Cézzy en qualité de suppléante.

Des changements au sein des commissions

Mmes Caro et Mativet-Kerbrat siégeaient au sein de plusieurs commissions.

Mme Sabine Caro est remplacée par :
– Claude Josselin au sein de la commission affaires sociales, solidarité, personnes âgées, petite enfance et du conseil d'administration du centre communal d'action sociale,
– Yves Bonnet dans la commission permanente de délégation de service public en qualité de membre suppléant,

– Hanan Bachiri-Zouhour en qualité de suppléante de Laurence Marchand au sein du comité directeur de l'EPIC office de tourisme.

Mme Miren Mativet-Kerbrat est remplacée par :

– Laurence Marchand dans les commissions urbanisme, secteur sauvegardé, PLU ; zones de publicité restreinte,

– André Goudrot dans les commissions environnement - cadre de vie, permanente de délégation de service public et aux élections agricoles,

– Maurice Colas dans la commission transport - circulation,

– Yves Bonnet au sein du conseil d'administration du collège Marie Noël,

– Christine Check dans la commission d'appel d'offres en qualité de titulaire,

– Yann Chandivert au sein du conseil communautaire de la communauté de communes du Jovinien, en qualité de membre titulaire, lui-même remplacé par Christian Souadet en qualité de membre suppléant. ■



Mme Hanan Bachiri-Zouhour et M. Goudrot remplacent respectivement Mmes Sabine Caro depuis le 15 septembre et Miren Mativet-Kerbrat depuis le 13 décembre.

Les adjoints et leurs nouvelles délégations :



Claude Josselin, 1^{er} adjoint
Tranquillité publique, prévention, sécurité, état-civil, gestion du cimetière, correspondant défense



Nicolas Soret, 2^e adjoint
Finances, emploi, formation, commerce, artisanat, culture, jumelage avec Godalming (Angleterre) et Kilibo (Bénin)



Frédérique Colas, 3^e adjointe
Affaires sociales, solidarité, petite enfance, personnes âgées, logement, jeunesse, jumelage avec Amelia (Italie)



Yves Genty, 4^e adjoint
Urbanisme, accessibilité, déplacements, espace public, patrimoine, travaux, jumelage avec Joigny-sur-Meuse



Manuelle Moine, 5^e adjointe
Affaires scolaires, centres de loisirs, enfance



Mohamed Belkaïd, 6^e adjoint
Sport (promotion et développement), gestion des équipements sportifs municipaux



Yann Chandivert, 7^e adjoint
Citoyenneté, démocratie de proximité, animations, cérémonies patriotiques, jumelage avec Hanover (États-Unis)



Laurence Marchand, 8^e adjointe
Tourisme, actions de promotion de la ville, camping et camping cars



Sophie Krantz, 9^e adjointe
Environnement, cadre de vie, jumelage avec Mayen (Allemagne)

Une maîtrise publique de la gestion des déchets

Ceux d'entre vous qui s'intéressent un peu à ces questions le savent : la situation du traitement des déchets dans le Centre-Yonne relève de la grande urgence, depuis la fermeture du centre de traitement de Monéteau et parce que le centre de traitement de Saint-Florentin arrive au terme de ses capacités.

Cette situation était prévisible. Depuis le début des années 1990, chacun connaissait la durée de vie de ces deux centres. C'est même ce qui a motivé, à l'époque, la création du syndicat d'études pour la valorisation et le traitement des déchets du Centre-Yonne auquel adhère Joigny via la CCJ. Ce syndicat, qui rassemble 11 intercommunalités pour près de 150 000 habitants a un double objectif : d'une part choisir le mode de traitement de nos déchets, d'autre part choisir le lieu où s'implantera le centre de traitement.

Dès janvier 2009, le syndicat du Centre-Yonne a fait le choix (à l'unanimité !), de porter un projet public, afin de répondre aux besoins du territoire mais également de se réapproprier la maîtrise quasi totale de la gestion des déchets – jusqu'à leur traitement – et par conséquent de ses coûts. En effet, depuis de trop nombreuses décennies, la situation monopolistique d'un très petit nombre d'entreprises fait que nous, élus locaux, ne sommes pas en mesure de maîtriser les coûts très importants du traitement de nos déchets. Il est temps de reprendre notre destin en main sur ce point. Cette volonté se traduira par l'acquisition publique des terrains nécessaires à la création d'un pôle de gestion multifilières des déchets, qui accueillera une installation de stockage des déchets résiduels non dangereux, mais également des installations annexes de tri-valorisation-recyclage. Le mode de gestion de ce dernier (régie, délégation de service public, société d'économie mixte) n'est pas encore choisi.

Le syndicat s'attelle actuellement à trouver un site pour l'implantation du futur pôle sur le territoire du Centre-Yonne. Parce qu'un tel projet ne pourrait aboutir sans concertation ni transparence, une commission locale d'information et de proposition (CLIP) a été créée. Composée d'élus, de représentants d'associations de défense de l'environnement, de représentants des organismes consulaires (chambre d'agriculture, chambre des métiers et de l'artisanat, chambre du commerce et de l'industrie), cette commission consultative se réunit mensuellement depuis plus d'une année et travaille activement pour faire avancer le projet. C'est le fruit de ce travail que j'ai présenté à la population du Centre-Yonne au cours de réunions publiques organisées dans les communautés de communes d'Auxerre,



Aillant-sur-Tholon, Chablis, Coulanges-la-Vineuse, Joigny, Ligny-le-Châtel, Migennes, Saint-Florentin, Seignelay... durant ce dernier mois.

Enfin, parce que nous ne pouvions imaginer chercher un lieu pour un centre de traitement sans tout mettre en œuvre pour que le volume des déchets à enfouir soit au final le plus faible possible, le syndicat a décidé de mener une politique de réduction de la production de déchets sur son territoire. Car le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas... Pour cela, le syndicat porte un programme local de prévention des déchets en partenariat avec l'agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie (Ademe), programme dont l'objectif final est de réduire la production de 7 % d'ici 5 ans. Ce programme ne coûte rien à notre collectivité (il est financé entièrement par l'Ademe) mais permettra de mettre en place de nombreuses opérations de prévention.

Vous pourrez retrouver très prochainement les travaux et projets du syndicat sur le site internet, en cours de création, à l'adresse suivante : www.dechetscentreyonne.fr. ■

Nicolas Soret
Adjoint au maire de Joigny
Président du syndicat des déchets du Centre-Yonne.

Démocratie de proximité : devenez le référent de votre quartier



Le lundi 5 décembre, les référents des trois quartiers de la ville et les élus se sont réunis dans les salons de l'hôtel de ville pour dresser le bilan de la première année de démocratie de proximité.

Un bilan plutôt positif avec la réalisation de plusieurs actions couronnées de succès : l'autocollant "J'aime Joigny, j'achète ici" distribué chez les commerçants, la fête des voisins, les opérations grand nettoyage, les graffs sur les transformateurs EDF, les décorations de Noël au rond-point de la Résistance et à Léchères et les apéro-tri organisés conjointement avec la communauté de communes du Jovinien au moment du démarrage du tri en porte-à-porte. Un autre projet consistant à signaler les arbres du parc du Chapeau se concrétisera prochainement en partenariat avec les élèves de l'EREA qui confectionnent les plaques.

Nous manquons encore de référents. Pourquoi pas vous ?

Le maximum de référents a été fixé, par quartier, à six référents habitants et deux référents professionnels. Il reste des places disponibles. Nous lançons donc un appel à candidatures. Une seule condition à remplir : être âgé de 16 ans minimum. Alors, pourquoi pas vous ?

Le référent constitue un lien entre les Joviniens et les élus. Il recense les demandes des habitants, leurs remarques, leurs avis... qu'il transmet aux conseillers de quartiers. Il peut également éclairer toute personne sur telle ou telle action municipale.



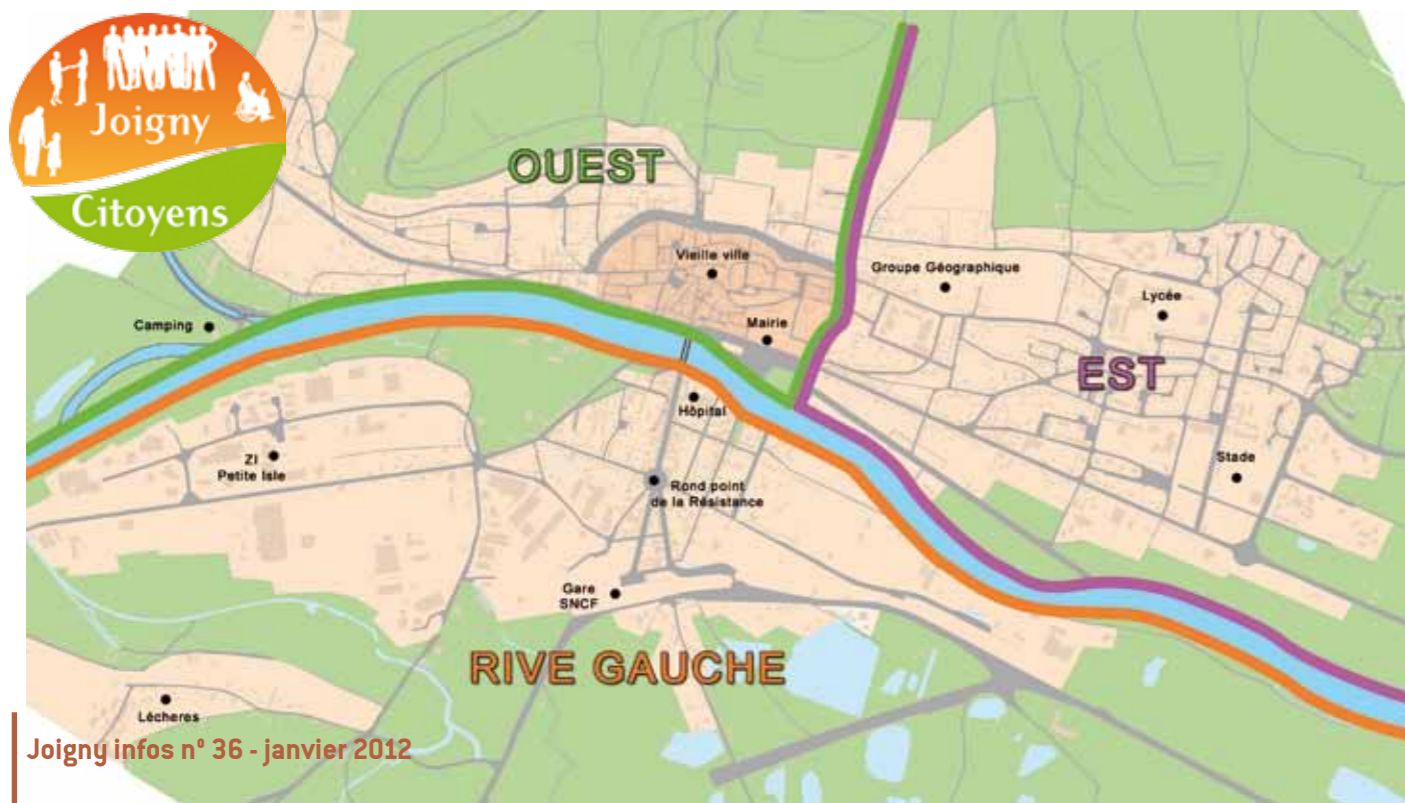
Les apéro-tri organisés les 22, 23 et 24 novembre dans les trois quartiers de la ville ont connu un franc succès.

Les réunions citoyennes, régulièrement organisées dans chacun des quartiers, sont un véritable lieu d'échange et de débat. Les idées, les propositions faites par chacun permettent de faire avancer notre ville. Cette politique de démocratie de proximité marque notre volonté d'encourager les Joviniens à participer à la vie locale.

Retrouvez ci-contre les référents habitants, les référents professionnels et les conseillers de votre quartier et n'hésitez pas à les rejoindre.

La vie de votre quartier vous intéresse, devenez-en le référent ! ■

Yann Chandivert
Adjoint au maire chargé de la démocratie de proximité



Vos référents habitants et professionnels et vos conseillers de quartiers

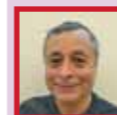
Référents habitants

Référents professionnels

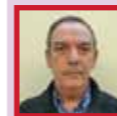
Conseillers de quartiers

Il reste des postes à pourvoir dans chaque quartier. Pourquoi pas vous ?

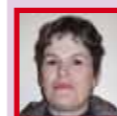
Quartier est



Michel Perrot
06 17 39 13 83
acanth5755@aol.com



Pierre Cordier
18 rue des Ingles



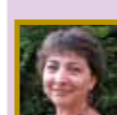
Martine Lallement
06 62 70 90 17
martine.referentjoigny@orange.fr



Abdel Baakiy Nuhu
06 33 28 22 52
abdel-nuhu89@hotmail.fr



Paule-Hélène Borderieux
03 86 62 09 07



Marie-Ange Bonnouvrier
mariea.bonnouvrier@free.fr
06 83 86 06 99



Najet Arraïss-Belbachir



Yves Bonnet
03 86 91 76 01

Quartier ouest



Jean Monnier
jmonnier@sfr.fr
06 03 95 95 94



Erwan Le Hegaret
16 rue Haute Pêcheurie
erwan-89@hotmail.fr



Jacqueline Martin
06 83 30 46 09



Richard Zeiger
6 rue Jacques Ferrand



Françoise Depardon
3 bis rue Gondrin
03 86 73 36 53
francoise.dep1@orange.fr



Yannick Dussault



Héliane Facqueur



Lucien Vatin
lucienvatin@orange.fr
03 86 62 14 36



Christian Souadet
36 quai du GI Leclerc
03 86 62 03 01



Christine Check

Rive gauche



Anne Souchet
1 rue Bourdois
03 86 62 40 93



Angélique Vouters
06 32 07 67 44



Guy Roy
guyroy@wanadoo.fr
03 86 62 21 13



Henri Abrahamse
hab@sera89.fr
03 86 62 48 55



Sophie Krantz
soph.krantz@wanadoo.fr



Laurent Palazy
laurentp89@gmail.com



Eric Apffel
eric.apffel@orange.fr
03 86 91 41 38



Sophie Chapalain
26 rue Chaudot
03 86 62 27 72

Une nouvelle directrice générale des services à la tête de la mairie



Entrée dans la fonction publique territoriale en 1979 à la mairie d'Épinay-sur-Seine, Mme Colson-Mirol a travaillé dans plusieurs domaines : la prévention, la jeunesse, la petite enfance, la formation, le recrutement, le développement des ressources humaines... avant d'accéder au poste de directrice générale des services à la mairie de Dammartin-en-Goëlle, commune de Seine-et-Marne de 8 000 habitants, en 2009. Mme Colson-Mirol est très attachée aux ressources humaines et à la qualité du service public.

Caroline Colson-Mirol est, depuis le 1^{er} décembre, la nouvelle directrice générale des services. Habitante du nord du département, elle succède à Olivier Hopsore.

Sa solide expérience en matière de management, lui permettra d'organiser et de piloter efficacement les services municipaux. Elle aura en charge la gestion financière et administrative

de la commune et devra mettre en œuvre les orientations et décisions politiques. Désireuse d'accompagner "cette jeune majorité municipale dans le projet ambitieux que celle-ci porte pour Joigny", Mme Colson-Mirol a d'ores et déjà ciblé ses objectifs prioritaires : moderniser le fonctionnement municipal et donc améliorer le service rendu aux citoyens et veiller à la bonne avancée des nombreux dossiers qui "d'ici à quelques années, auront profondément modifié notre ville".

Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne installation. ■

Recensement 2012 du 19 janvier au 25 février



Début 2012, et comme chaque année depuis 2004, une partie de Joigny sera recensée. Un échantillon de 8 % des logements est tiré au sort, ce qui représente 250 adresses et 375 logements.

Ainsi, il se peut que vous soyez recensé et qu'une personne de votre voisinage ne le soit pas.

Pour effectuer ce travail, la ville a recruté deux agents recenseurs : Nathalie Seghier et Jean-Bastien Robinet.

Si vous êtes concerné(e), l'un d'eux se rendra à votre domicile à partir du 19 janvier. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire. Il vous remettra une feuille pour le logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information.

Si vous le souhaitez, l'agent recenseur pourra vous aider à remplir les questionnaires qu'il récupérera.

Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE et ne peu-



Au premier plan J.B. Robinet et N. Seghier, agents recenseurs. A l'arrière, Y. Bonnet, conseiller municipal délégué et coordonnateur des opérations de recensement, F. Quinet, agent communal chargé du recensement.

vent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée. ■

Yves Bonnet

Conseiller municipal délégué à la population

Pour tous renseignements : mairie - 03 86 92 48 00



Un second parking paysager de 86 places à la gare



Après le parking nord, c'est au tour du parking sud de la gare d'être aménagé sur une surface de 2 500 m² environ. Délimité par la route de Paroy-sur-Tholon, il ressemblait plutôt à un terrain vague peu accueillant.

Les travaux ont consisté essentiellement à installer des réseaux, poser des bordures et réaliser un revêtement en béton bitumineux sur le sol stabilisé existant. Un reprofilage dirige les eaux de pluie côté route de Paroy-sur-Tholon où une noue d'infiltration a été créée. Côté éclairage, six candélabres sont prévus. Ils seront mis en place début 2012. Le volet environnemental n'a pas été oublié puisque 31 arbres hautes tiges seront plantés le long du talus.

Comme pour la première tranche, cet espace devrait largement contribuer à améliorer le quotidien des usagers de la SNCF en leur offrant des conditions de stationnement décentes. Il permettra d'accueillir 86 véhicules dont 5 pour les personnes à mobilité réduite. Les places seront disposées en bataille côté gare et en créneaux le long de la route de Paroy-sur-Tholon.



Vendredi 2 décembre, les voyageurs de la SNCF étaient invités à partager le verre de l'amitié à l'occasion de l'inauguration du premier parking de 143 places dont les travaux viennent de s'achever.

Le coût des travaux est de 129 080 € TTC, ceux-ci sont financés par la ville avec l'aide de l'Union Européenne (FEDER), de l'Etat (ministère de l'Intérieur), du conseil régional et de la communauté de communes du Jovinien. ■

Joigny sous l'œil des étudiants de l'ENSAPLV

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette reste fidèle à notre territoire. Parallèlement aux ateliers de formation et spécialisation des architectes, urbanistes et paysagistes organisés depuis 2009 sur la basse vallée de l'Yonne (voir les Joigny Infos de juin 2009 et juillet 2011), une vingtaine d'étudiants en master 2 (5^e année d'études et année du diplôme) travaille sur la problématique urbaine des villes de Joigny et Migennes, ce travail devant en conduire certains à bâtir leur projet de fin d'études qu'ils soutiendront en juillet 2012. Ces deux villes voisines, l'une très ancienne et l'autre très récente, ont des caractéristiques sociologiques et urbaines à l'origine

très différentes. Cependant, les problèmes liés à leur évolution respective tendent aujourd'hui à se rejoindre.

Le 24 octobre, après un travail documentaire de trois semaines, les étudiants et leurs professeurs Mme Moimas et M. Weber ont visité notre ville et assisté à la maison du Bailli à une présentation de l'histoire du développement de notre cité par le D^r Bernard Fleury. L'après-midi chaque groupe d'étudiants a présenté son travail déjà réalisé et pris contact avec les élus et les services municipaux en charge de l'urbanisme, de l'aménagement et du logement.

La restitution du travail de groupe effectué lors du premier semestre a eu lieu le lundi 12 décembre à Migennes et les projets de fin d'études ayant pour sujet une des problématiques urbaines de notre ville seront connus très prochainement. Ce travail ne peut qu'enrichir nos réflexions sur le projet urbain que la municipalité s'est engagée à élaborer dans le cadre du CRSD.

Nous tenons à remercier l'ENSAPLV d'avoir choisi notre territoire comme champ d'investigation, le D^r Bernard Fleury pour sa précieuse collaboration, ainsi que la direction du lycée Saint-Jacques qui a accepté d'héberger les étudiants durant une nuit. ■

Yves Genty

Adjoint au maire chargé des travaux



Le club de natation : des résultats très honorables

Le club de Joigny natation, c'est 350 licenciés avec une section loisir de 150 personnes (aquagym, éveil pour les 5/6 ans, natation pour les ados) et une section compétition de 200 nageurs (jeunes de 7 à 10 ans, élites de 11 à 18 ans, adultes de 18 à 90 ans)

Nous sommes avant tout un club de compétition, comme en témoignent nos résultats de fin de saison 2010/2011, avec la qualification de trois nageurs (deux filles et un garçon) aux championnats de France minimes à Metz (14/15 ans). Ces performances sont en partie le fruit de la mise en place de la classe sport au collège Marie Noël qui est un atout considérable et incontestable pour la préparation de nos nageurs. L'un d'eux, Corentin Vinot, a pu ainsi accéder à la finale du 200 m papillon et y améliorer sa marque. Au niveau représentatif, lors de cette compétition, nous étions le 3^e club régional et le premier club départemental.

Pour la saison 2011/2012, très importante car placée sous le sigle olympique, les objectifs du club sont clairs : être le 2^e club du département et intégrer le top 5 régional. La réalisation de ces objectifs est en bonne voie. Lors des interclubs phases départementales qui se déroulaient à Auxerre les 4 et 5 novembre dernier, les quatre équipes départementales (deux équipes femmes et deux équipes hommes de dix nageurs chacune) ont représenté avec brio l'USJ natation. Au niveau régional, le club s'est illustré avec la 3^e place homme derrière Chalon-sur-Saône et Dijon (record historique pour le club). Les filles ont également réalisé leur meilleure marque dans cette compétition en se classant à la 5^e place.

Un mois plus tard, lors des championnats régionaux hiver organisés à Varennes-Vauzelles les 3 et 4 décembre, les 14 nageurs qualifiés (six minimes, six cadets et deux juniors) ont rapporté un titre de champion de Bourgogne au 50 m brasse, deux deuxièmes places au 200 m dos fille et 200 m papillon garçons, quatre troisièmes places au 50 m papillon fille, relais 4x50 m nage libre et 4x50 m 4 nages filles et 100 m brasse garçon et trois critères minimes sur 100 m, 200 m nage libre et 100 m papillon garçons.

Pour atteindre ces résultats, les nageurs joviniens s'entraînent ainsi entre cinq et huit fois par semaine.

Ce programme d'entraînement n'est réalisable dans de bonnes conditions qu'avec une utilisation optimale des installations. Pour cette raison, il est crucial pour nous de pouvoir à nouveau effectuer des entraînements les jours fériés, tout particulièrement en période terminale à l'approche des championnats qui auront lieu en mai, juin et juillet, mais cette possibilité ne nous est plus accordée



Podium aux interclubs régionaux derrière Chalon-sur-Saône et Dijon
Un record historique pour le club.

aujourd'hui par la mairie dont le soutien nous est particulièrement cher et précieux.

La mise en place de la classe sport au lycée va nous permettre de pérenniser la progression des résultats obtenus par les nageurs de la classe sport du collège et aussi permettre à certains nageurs d'autres clubs n'ayant pas accès à ce type de structure de venir gonfler nos rangs.

Sur le plan scolaire, les résultats de nos nageurs sont plus qu'honorables et au niveau du club nous sommes très attentifs à ce qu'ils soient aussi performants dans l'eau que sur le plan de la réussite scolaire. En effet, aujourd'hui la carrière d'un sportif de haut niveau n'est plus un obstacle à la poursuite d'études supérieures. Bien au contraire, de grandes écoles d'ingénieur comme les universités de technologie (UTT, UTC, INSA, etc.) proposent des parcours aménagés pour les élèves présentant un niveau d'excellence dans les domaines sportifs ou artistiques. ■

Fabrice Dupouy

Président de la section natation de l'USJ

L'agenda sportif

Basket-ball

Joigny / US Charitoise - dimanche 8 janvier

Joigny / Saint-Rémy - dimanche 15 janvier

Joigny / Autun - dimanche 5 février

Volley-ball

Joigny / ASPTT - samedi 7 janvier - 18h

Joigny / Macon - samedi 21 janvier

Sens / Joigny - samedi 28 janvier

Joigny / Fontaine - samedi 4 février

"Humeurs, humour..."



Une nouvelle saison culturelle se met en place.

S'il est difficile d'enfermer l'humour dans une définition, il est possible de l'aborder de bien des manières.

Humeur, humour c'est la déclinaison de notions très subjectives... Nous ne sourions ou rions pas tous des mêmes choses. C'est à travers notre regard que nous sommes tous plus ou moins accessibles à ce que l'on nomme "humour". Nos humeurs, quant à elles, colorent toute notre vie...

L'ensemble des activités des services culturels en cette première saison 2012 nous permettra d'explorer quelques facettes de ce monde de fantaisie, drôle mais aussi incisif, grinçant, ironique mais souvent empreint de tendresse.

L'espace Jean de Joigny expose des artistes dont le regard particulièrement aiguë nous entraîne dans des fantaisies pleines... d'humour !

Les œuvres de Cyril Desmet, Jean-Yves Madec et Andrew Painter présentées entre janvier et juin évoquent des univers très différents. Malice et impertinence, poésie et subtilité font émerger notre bonne humeur et nous ouvrent les portes de mondes passionnants.

C'est aux fêtes somptueuses données à Joigny aux siècles passés que le service de l'architecture et du patrimoine consacrera une belle exposition. Photos anciennes et gravures redonneront vie à ces grands moments de joie, de convivialité et de plaisirs ! D'une humeur à l'autre ces évocations seront le reflet d'un moment de notre histoire.

Les Vendredis de Debussy ne seront pas en reste en accueillant "Les Chroniques goguenardes", spectacle dans lequel humour et dérision seront les maîtres-mots. Notre société passée au crible de la satire et de l'ironie...

À la bibliothèque, d'avril à juin, c'est le dessin de presse avec ses caricatures, ses dessinateurs de talent et leur univers qui donneront l'occasion de présenter un panorama réjouissant de ce que le texte et l'image peuvent s'apporter.

Une saison plaisante, donc, où chacun pourra trouver de quoi sourire et souhaitons-le rire de bon cœur. ■

Nicolas Soret

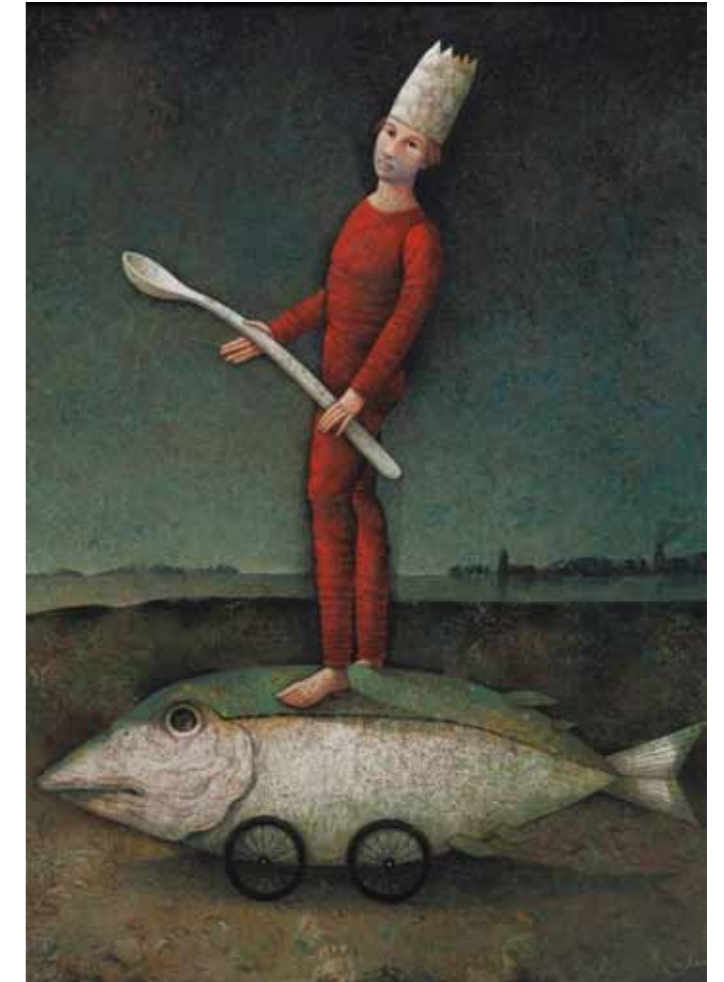
Adjoint au maire chargé des affaires culturelles

Président de la communauté de communes du Jovinien

Cyril Desmet

À l'espace Jean de Joigny,

du 8 janvier au 26 février



A marée basse

Entre rêverie poétique et humour teinté de nostalgie, drôlerie et gravité, Cyril Desmet nous transporte dans un univers onirique peuplé de personnages énigmatiques, d'étranges rois de l'illusion, de princesses hybrides au visage impénétrable et d'animaux improbables. Dans sa peinture, le poisson - élément insaisissable - est souvent présent, mêlant ses reflets argentés et son œil rond aux figures humaines.

Nimbées du mystère d'histoires silencieuses et assorties d'une douce extravagance, les œuvres de ce peintre au style très personnel se déclinent dans des couleurs aux nuances subtiles où les bruns et les bleus dilués accentuent l'étrangeté d'un monde délicieusement facétieux. ■

Liste "Joigny, continuons, tous ensemble"

L'opposition municipale ou le retour au passé

Avec l'opposition municipale, c'est un peu comme cette célèbre réplique d'un film de Visconti : "Il faut ne surtout rien changer pour que tout change". Depuis plusieurs semaines, tel est le mot d'ordre véhiculé par leurs membres : surtout ne rien faire, ne mener aucun projet d'envergure et pratiquer l'immobilisme. C'est-à-dire copier ce qui a été leur attitude pendant 35 ans. Avec les résultats désastreux que nous tentons de rattraper tant bien que mal : des conditions de travail déplorables pour les agents, des équipements municipaux en ruine, des personnels sans contrat de travail (!), des réseaux d'assainissement ou d'éclairage préhistoriques... A cela, il nous faut ajouter les décisions irresponsables de leurs amis politiques qui ont causé tant de dégâts à Joigny. Et dans cette période cruciale pour l'avenir de notre cité, ces gens nous recommandent de ne surtout rien

faire ! En somme de perpétuer cette gestion à l'ancienne qui a fait leur marque de fabrique et de laisser gentiment périr cette ville. Nous pensons au contraire qu'il est impératif de faire preuve d'audace et d'ambition, d'installer Joigny durablement dans le XXI^e siècle. Que les Joviniens se rassurent : nous entendons bel et bien apporter un nouveau souffle à Joigny, portés par la jeunesse, et le dynamisme de notre liste. Tout en faisant preuve d'un réel sens des responsabilités que la forte baisse de l'endettement que nous avons réalisée en 3 ans vient illustrer de façon incontestable. Quand certains proposent le passé comme recette à leurs propres errements, nous vous invitons à nous tourner ensemble vers l'avenir et vous souhaitons une belle et heureuse année 2012.

Le groupe de la majorité municipale de Joigny – majorite.joigny.over-blog.com

Liste "Dialogue et dynamisme pour Joigny"

Bilan 2011

Voici les belles réalisations dont le maire s'est vanté en 2011 :
– la station d'épuration - lors de la remise du trophée national Aquaplus, il a eu l'impudence de se montrer fier de cette réalisation. Il a oublié les nombreuses critiques négatives formulées par lui et ses amis lors du lancement du projet par l'ancienne municipalité : trop important en regard du nombre d'habitants, trop onéreux, mal ficelé... Élu, il a mis le projet en sommeil pendant plusieurs mois avec perte de subventions
– le parking de la gare - mal conçu, beaucoup trop cher et où les arbres ont été inutilement supprimés
– l'extinction des lumières de la ville - elle entraîne un sentiment d'insécurité général, malgré les statistiques qui se veulent rassurantes
– la démocratie de proximité - échec manifeste : on constate, un

an après, que seulement 50 % des référents prévus participent aux quelques réunions et que les réalisations sont minimes. Mais le maire promet mieux pour les années à venir, avec un projet de médiathèque farineux (plus de 1,5 million d'euros TTC) dans l'ancienne mairie. Tout ceci démontre le manque de compétence et de vision à long terme de cette équipe qui ne s'attendait pas à devoir diriger la ville. Les points cruciaux de l'emploi et de l'économie lui ont échappé complètement car elle n'a pas su conserver son droit de contrôle sur les actions de la CCJ en gardant à la ville une commission économique qui examinerait les projets en amont des conseils communautaires. De belles paroles, des lamentations, oui ! Des actes positifs, non ! Chers Joviniennes et Joviniens, nous vous souhaitons une excellente année 2012.

DDJ : T. Leau, M. El Haïba, D. Facchetti - <http://www.gilbert-portal.com>

Liste "L'union de Joigny"

Nos souhaits pour 2012

Une nouvelle année commence, espérons que la municipalité fera preuve de plus d'esprit démocratique... En effet, faire de grands discours sur la démocratie participative, c'est bien mais les mettre en pratique... c'est mieux ! Quelle belle leçon de démocratie que de donner la place de vice-présidente de la communauté de communes à l'élue du parti socialiste... Etonnant non ? Et nous vous rappelons que ce parti socialiste est soi-disant contre le cumul des mandats ! Cette élue est adjointe à la mairie de Joigny, conseillère régionale et maintenant vice-présidente de notre CCJ... et tout ce cumul n'est pas benévole ! Alors, les donneurs de leçons devraient commencer par appliquer à eux-mêmes leurs belles idées ! Mais les théories des socialo-communistes ne s'appliquent qu'aux autres ! Par exemple, après nous en avoir parlé et reparlé, il aura fallu

plus de 3 ans pour que les containers du tri sélectif soient en place, mais, chaque contribuable doit mettre la main à la poche, la CCJ ne les fournissant pas gratuitement à ses habitants, comme c'est la règle ailleurs. De plus c'est le "grand déballage" dans la vieille ville, il faudrait que nos élus se promènent ailleurs afin de voir ce qui s'y passe. Ainsi à Troyes, des containers enfouis sont situés en centre ville afin que les sacs poubelles ne jonchent pas les rues ; c'est ce que nous voulions pour Joigny, cela faisait partie de notre programme. Mais ils veulent se démarquer de ce que nous avons fait ou proposé, ce qui n'est pas une grande preuve de clairvoyance. Que 2012 apporte à notre ville et nos habitants plus d'actions et moins de communication ! Bonne année à toutes et à tous.

Isabelle Bourassin-Lange et Guy Mathiaut - <http://isabellebourassin.vefblog.net>

Expositions

O 2 Z' ARTS - initiation au dessin, cours de linogravure, de gravure - ciselure et d'art plastique - 61 rue G. Cortel - lun, mer, sam de 14h30 à 19h, mar, jeu, vend de 9h à 19h

Lorain Gallery - art moderne et contemporain - mobilier design - 12 bis quai Leclerc - du mercredi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h - également sur RDV

Atelier Cantoisel - "Les murs d'une maison - *L'acte en peinture*" - 24 plasticiens investissent les espaces - 32 rue Montant au Palais - les samedi et dimanche de 14h30 à 18h jusqu'au 8 janvier - également sur RDV

Alexandra de Prinsac - jusqu'au 10 janvier à l'office de tourisme (aux horaires d'ouverture habituels)

Soirée dansante

11^e nuit de la danse avec Yves Busato et son orchestre - académie de danse Lucien Legrand - réservations au 03 86 41 80 98 ou au 06 08 24 07 54 - salons de l'hôtel de ville - samedi 28 janvier - 21h



25 spécialistes pour un mariage parfait : coiffeur, fleuriste, bijoutier, photographe, décorateur de salle, traiteur... et bien sûr les robes de mariées, les costumes hommes et le prêt-à-porter féminin

Conférence

Marie Noël : la souffrance et le chant chez un poète par Pierre Pupier - UTJ - Halle aux grains - mercredi 18 janvier - 20h30

A noter aussi

Collecte de sang - samedi 14 janvier de 8h15 à 12h15 place du 1^{er} RVY et **collectes de plasma** sur rendez-vous au 03 86 62 24 37 salle des Champs Blancs les mercredis 28 décembre et 25 janvier - Établissement français du sang Bourgogne Franche-Comté

Cinéma

Salle Claude Debussy Les films du mois de janvier

Toutes nos envies

avec Vincent Lindon, Marie Gillain, Amandine Dewasmes

Twilight - chapitre 4 : la révélation

avec Robert Pattinson, Kristen Stewart, Taylor Lautner

L'ordre et la morale

avec Labe Lapacas, Malik Zidi

Hollywood

avec Florence Foresti, Jamel Debbouze, Nikki Deloach

Les neiges du Kilimandjaro

avec Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin, Gérard Meylan

Le chat potté

avec Antonio Banderas, Salma Hayek, Zach Galifianakis

The Lady

avec Michelle Yeoh, David Thewlis, Jonathan Raggett

Mission impossible, protocole fantôme

avec Tom Cruise, Jeremy Renner, Paula Patton

Hugo Cabret

avec Ben Kingsley, Sacha Baron Cohen, Asa Butterfield

Sous réserve de disponibilité des copies distributeurs

Programme sur le répondeur cinéma

- 03 86 62 43 85 -

à l'office de tourisme, quai Ragobert (03 86 62 11 05) sur les sites www.ville-joigny.fr - sortir à Joigny/cinéma et <http://panoramic-joigny.cine.allocine.fr/>

Opéra à votre porte

Le trajet en bus est offert depuis Joigny

La Traviata de Verdi

Tarif : de 5,50€ à 57€

Info/réservations :

Office de tourisme de Joigny 03.86.62.11.05

Opération soutenue par le mécénat de Veolia Transdev

mardi 10 janvier 20h

opera-dijon.fr

03.80.48.82.82

OPÉRA
DE
DIJON